



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



LA LETTRE
TRIMESTRIELLE
DE L'OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ
DÉCEMBRE 2021

#5

LA LETTRE DE L'OFB

Protégeons la nature de toutes nos forces



Pierre Dubreuil
Directeur général de l'Office
français de la biodiversité

ÉDITO

Cette année marque un moment charnière au plan international et l'OFB y contribue activement pour mobiliser autour des enjeux de biodiversité. Le Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN à Marseille a été le moment fort de la rentrée, rassemblant plus de 9200 congressistes, lesquels ont voté plusieurs motions importantes dont celles relatives à la protection des forêts matures ou à la lutte contre la pollution lumineuse. Cette année, la conférence des parties (COP 15 biodiversité) organisée en Chine ou la conférence mondiale des aires marines protégées doivent également permettre de nouvelles avancées en faveur de la préservation de la biodiversité.

Dans ce contexte foisonnant, l'Office français de la biodiversité est un acteur de la mobilisation internationale. L'action de l'établissement à l'international est multiple : appui au gouvernement pour les négociations (biodiversité en haute mer, One planet summit), relations institutionnelles et coopération bilatérale ou régionale.

Notre établissement est une agence unique au niveau mondial par l'étendue et l'imbrication de ses missions, sa présence territoriale tant en métropole qu'en outre-mer et sa gouvernance. Les domaines sur lesquels nous agissons (marin, terrestre et eau douce) et le rapprochement des missions de connaissance et de police, de surveillance et de mobilisation de la société sont des atouts pour permettre une approche intégrée de la biodiversité. L'OFB a par ailleurs initié un réseau européen et mondial d'agences de la biodiversité qui doit permettre un meilleur partage d'expertise.

Bonne lecture !

Pierre Dubreuil

La biodiversité à l'heure de la planète : le regard de Maud Lelièvre

Présidente du comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), Maud Lelièvre est également membre élue du conseil international de l'UICN depuis septembre 2021. Elle revient sur l'actualité de la biodiversité.

Quel bilan faites-vous du Congrès mondial de la nature de septembre 2021 ?

Avec la plus forte participation enregistrée par un congrès de l'UICN, on peut dire que ce congrès de Marseille a été un franc succès : 5 700 participants in situ, 4 700 en ligne, plus de 25 000 visiteurs sur les Espaces Générations Nature, co-pilotés par l'OFB...



Maud Lelièvre
Présidente du comité français de l'UICN

Toutes les motions que nous avons collectivement préparées au sein du Comité français ont été adoptées. Et je me réjouis en particulier que les quatre dernières sur les mammifères marins, les vieilles forêts en Europe, la planification des espaces maritimes et les impacts de l'industrie minière, l'aient été également. Concernant la gouvernance, la possibilité offerte aux collectivités locales d'adhérer à l'UICN est aussi une avancée importante.

La biodiversité a-t-elle une place suffisante dans l'actualité internationale par rapport aux autres défis ?

Tout est lié. Lors du Congrès de Marseille, la motion soutenant l'approche « Une seule santé » a souligné les liens entre pandémies et dégradation de la biodiversité. De même, l'UICN a appelé à lutter contre les crises interconnectées du climat et de la biodiversité, créant en son sein une commission sur le changement climatique.

Comment lier climat et biodiversité ?

La conjonction des COP dans le calendrier international nous y aide, avec notamment la COP 26 sur le climat à Glasgow et la COP 15 sur la biodiversité en 2022 en Chine. Car trois constats s'imposent à nous :

« Il faut protéger la biodiversité pour lutter contre le changement climatique. »

1. Le changement climatique a des impacts sur la nature : modification des écosystèmes, blanchissement des récifs coralliens, dépérissement des forêts...

2. La dégradation de la nature (déforestation, artificialisation des milieux naturels...) contribue au réchauffement climatique.

3. La nature porte en elle des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique. Des écosystèmes en bonne santé peuvent stocker le carbone et contribuer à réduire les risques naturels.

Les crises sont liées et doivent être réglées ensemble, en tablant sur les solutions fondées sur la nature. Il nous faut interconnecter les solutions, développer des expertises croisées et travailler sur des agendas communs. C'est pourquoi, nous avons souhaité inscrire l'objectif de 30 % d'aires protégées et de 30 % de restauration des écosystèmes dégradés à l'horizon 2030 dans la nouvelle stratégie internationale et soutenir la protection des océans en vue du One ocean summit organisé à Brest en février 2022.

Les moyens sont-ils au rendez-vous ?

Aujourd'hui 140 milliards de dollars de dépenses publiques et privées sont mobilisés par an sur la biodiversité, mais les besoins sont estimés à 700 milliards pour maintenir en bonne santé des écosystèmes ! La mobilisation des ressources en faveur de

la biodiversité demande une réorientation des financements publics.

Voyez-vous des synergies à développer à l'international avec l'OFB ?

Le renforcement de l'OFB à l'international va dans le bon sens, d'autant que vous avons besoin d'une expertise concertée en amont des COP. De notre côté, le Comité français travaille sur une stratégie pour une plus grande implication de l'expertise française au sein du réseau mondial de l'UICN, et nous souhaitons y associer l'OFB. Et en tant qu'élue au conseil international de l'UICN, il m'est possible de porter des positions communes à faire connaître à l'UICN.



Zoom sur...

La coopération transfrontalière

Les travaux de coopération avec nos pays voisins sont l'occasion de partager l'expertise de l'OFB et d'échanger sur les bonnes pratiques.

Parlez-vous français ? Pour la Suisse et la Belgique, la question n'est pas nécessaire. Pour l'Espagne, l'Italie ou l'Allemagne par contre, c'est plus compliqué. La barrière de langue n'a toutefois pas empêché l'OFB de nouer des contacts avec ses homologues transfrontaliers. L'établissement entretient des liens étroits avec ses différents pays voisins : suivi des espèces d'ongulés de montagne avec l'Italie et la Suisse ; coopération avec l'Allemagne pour garantir la préservation des réserves naturelles des bords du Rhin ; veille sanitaire et renfort d'intervention contre des foyers de peste porcine en Belgique, etc.

Dans les Pyrénées notamment, l'OFB travaille en partenariat avec ses homologues espagnols depuis plus de 20 ans. Dans le cadre d'une collaboration France-Andorre, Catalogne et Val D'Aran, une harmonisation des pratiques a été mise en place : méthode d'intervention sur véhicules moteurs, formation sur l'effarouchement de l'ours, protocole de suivi des espèces emblématiques (ours, lynx ou loup). Les inspecteurs de l'environnement des services départementaux frontaliers de l'OFB et leurs homologues espagnols mutualisent en outre plusieurs outils d'intervention : unité canine, hélicoptère ou drone. Les interventions communes sur le terrain sont ainsi facilitées, notamment pour faire face aux trafics et aux braconnages des espèces.



Focus

L'Agenda des rendez-vous internationaux

- **Congrès mondial de la Nature (UICN)**
Marseille – 3 au 11 septembre 2021
www.iucncongress2020.org/fr
- **Convention sur la diversité biologique (CDB)**
15^e conférence des parties (COP15) – Kunming (Chine) – ouverture virtuelle du 11 au 15 octobre – négociations du 17 au 30 janvier à Genève puis du 25 avril au 8 mai 2022 à Kunming
- **COP Climat – Glasgow**
31 octobre au 12 novembre 2021
<https://ukcop26.org/>
- **Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine ne relevant pas des juridictions nationales**
Reportée en mars 2022 – New York
www.un.org/bbnj/fr/content/accueil
- **COP Cites sur le commerce des espèces sauvages**
Mi 2022 – Costa Rica

Les missions de l'OFB

Une direction dédiée aux relations européennes et internationales

La direction des relations européennes et internationales (DREI), ce sont six personnes à temps plein, bilingues ou plurilingues, chacune maîtrisant au moins une thématique de l'OFB.



La DREI signait un accord de coopération avec la Chine ouvrant à des échanges sur les stratégies et les aires protégées.

Active aux quatre coins du globe, la DREI, avec les autres directions, coopère avec ses homologues étrangers sur les différentes thématiques de l'OFB. En 2019, elle signait un accord de coopération avec la Chine ouvrant à des échanges sur les stratégies et les aires protégées. Au Tchad, elle a participé aux travaux de révision du Code de l'environnement. En Afrique du Sud, elle monte un projet de coopération technique sur les outils de connaissances et les aires marines protégées.

La DREI contribue à faire connaître les actions de l'OFB dans différentes enceintes internationales : organisation d'événements lors des conférences des parties ou du congrès de l'UICN. Au niveau européen, elle peut compter depuis septembre sur sa nouvelle chargée de coopération installée à Bruxelles pour renforcer le positionnement de l'OFB auprès des institutions et acteurs européens.



Partie d'une remise d'environ 100 000 canards européens (Canard pilet & Sarcelle d'été) dénombrée par l'OFB en 2021 sur le lac Fitri (Tchad)

Le saviez-vous ?

Au Sahel, des agents de l'OFB conduisent des dénombrements d'oiseaux d'eau migrateurs (programme Ressource). Cette région d'Afrique renferme des zones humides exceptionnelles dont dépendent entièrement de nombreuses espèces européennes en hivernage. Le delta intérieur du Niger au Mali par exemple couvre à lui seul près de 100 fois la surface de la Camargue !

Plus de 100 espèces d'oiseaux sont concernées comme la cigogne blanche, le canard pilet ou la grue couronnée. Les dénombrements sont effectués en avion, par bateau ou au sol.

► **Programme RESSOURCE :**
<https://www.swm-programme.info/fr/ressource-project>

Entretien avec Sébastien Treyer

Directeur de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), membre du comité d'orientation de l'OFB

Le 5 octobre s'est tenue la 6^e rencontre de la plateforme Biodiversité, co-organisée par l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et l'OFB en préparation de la Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations Unies. L'occasion de revenir sur cette séquence majeure à l'échelle mondiale.

« Au-delà de son rôle de décryptage, la plateforme biodiversité permet aux partenaires de l'OFB de se mobiliser pour agir. »

Pouvez-vous nous rappeler quel est le rôle de l'Iddri ?

Pour faire simple, l'Iddri est le think tank français qui s'investit sur la transition vers le développement durable. Il intervient en appui des négociations internationales sur le climat et la biodiversité, en l'occurrence pour la Convention sur la diversité biologique. Rappelons que la CDB tient sa 15^e conférence des Parties (COP15) à partir du 11 octobre 2021, avec un point d'aboutissement en avril 2022 à Kunming en Chine.

Pourquoi une plateforme biodiversité ?

Les négociations entre gouvernements pour la COP15 paraissent réservées à des experts du droit international. Or, les acteurs français et francophones de la biodiversité doivent pouvoir être en capacité de jouer un rôle actif dans ce processus international. C'est tout l'objet de la plateforme biodiversité qui, tous les 2-3 mois, fait le point sur l'avancement des négociations.

Quels sont les apports pour les participants ?

Nous rassemblons, autour de la biodiversité, des acteurs de la société civile, de l'administration, de la recherche



Sébastien Treyer
Directeur de l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales), membre du comité d'orientation de l'OFB

et du monde de l'entreprise, ainsi que des personnalités appelées à apporter leur éclairage. Notre ambition est de les aider à comprendre les enjeux stratégiques derrière les textes juridiques des négociations entre États, à identifier les points de clivage, à cerner les conséquences sur leur propre capacité à protéger la biodiversité... C'est donc les aider à décrypter l'international pour agir.

Quels sont les principaux enjeux des négociations actuelles ?

La COP15 va définir des objectifs à 2030 pour contrer l'érosion de la biodiversité. Je souhaite que nous puissions atteindre l'objectif de 30 % de la surface de la planète mis en aire protégée, mais sans nous arrêter là ! Nous devons nous donner les moyens de protéger la biodiversité dans les espaces agricoles et artificialisés. C'est dire si les négociations sont intenses, entre pays réticents et pays plus progressistes.